

EXPOSITIONS sur

la Citoyenneté

à SAVERNE du 28 février au 31 mai 2016

Suite aux événements de 2015 en France (les attentats de janvier et de novembre, la profanation du cimetière Juif de Sarre-Union), la Ville de Saverne propose un « parcours citoyen », réflexif et éducatif, au moyen de trois expositions complémentaires, sur les valeurs de la République Française.

Il s'agit non seulement de dénoncer des dérives politiques et éthiques qui mènent à des actes barbares, mais aussi de promouvoir les valeurs qui permettent un vivre ensemble harmonieux.

I. « LIEU DE MEMOIRES »

Photographies des stèles du cimetière Juif de Saverne du XVII^e siècle à nos jours

Exposition réalisée par **Jean-Pierre KLEITZ** et **Alain KAHN**

Lieu : Caves historiques du Château des Rohan

En partant d'un ancrage dans l'histoire locale grâce aux photographies sur les pierres tombales du cimetière Juif de Saverne réalisées par J. P. Kleitz, A. Kahn montre l'importance patrimoniale et culturelle du judaïsme alsacien. Lieu de mémoires, un cimetière doit être protégé des vicissitudes du temps et des outrages historiques.

II. « MEMOIRES DE CES VIES »

Peintures sur les différentes victimes du nazisme et sur les génocides des Arméniens et des Tutsi du Rwanda

Exposition réalisée par **Francine MAYRAN**

Lieu : Galerie d'exposition du Musée au Château des Rohan

Consacrée à la mémoire de toutes les victimes du nazisme, ainsi que des génocides des Arméniens et Tutsi, l'œuvre de Francine MAYRAN constitue une dénonciation des actes de barbarie, des ravages individuels et collectifs qu'ils entraînent. Elle promeut des valeurs humanistes en représentant des Justes, des résistants.

III. « RESPECTS »

Bâches sur les droits de l'homme et les valeurs citoyennes

Exposition réalisée par **KAVIIIK**

Lieux : Installation en extérieur aux alentours du Château et au quartier des Gravières

Kaviiik s'emploie à peindre la laideur des distorsions capitalistes actuelles qui menacent la planète et a contrario à célébrer la beauté du respect décliné sous diverses formes. Il dépeint de façon jubilatoire le respect de l'autre et des différences, de l'environnement, de la culture et du droit à la caricature, des libertés fondamentales.



I. « LIEU DE MEMOIRES », Jean-Pierre KLEITZ et Alain KAHN

Cette exposition sur les photographies des stèles du cimetière Juif de Saverne a été proposée à la Ville par l'Association Culture et Religion. Il s'agit d'un travail collaboratif entre le photographe Jean-Pierre KLEITZ, et le président de la Communauté israélite de Saverne, Alain KAHN, afin de sauvegarder par la photographie numérique des pierres tombales, avec leurs épitaphes, qui présentent un intérêt généalogique, historique, et patrimonial, évident. Cette exposition, qui ouvre le « parcours citoyen » proposé par la Ville de Saverne, est opportunément située dans un « lieu » qui fait sens : les caves historiques du Château des Rohan, afin d'amorcer cette démarche par la visite des soubassements architecturaux et culturels de la ville. En effet, ces photographies, qui côtoient les collections des stèles votives et funéraires gallo-romaines nettement plus anciennes, font partie intégrante des « mémoires d'outre-tombe » savernoises.

A travers la présentation de photographies prises au cimetière juif de Saverne (fondé en 1632 et toujours en fonction sur son site actuel, rue du Haut-Barr), cette exposition présente un « lieu de mémoires », au pluriel : mémoire collective, celle de la communauté Juive, mémoires singulières, celles des individus qui la constituent. Le cimetière savernois fait partie, au même titre que la Synagogue, du patrimoine de la ville. Les stèles sont presque toutes en grès des Vosges, et subissent, depuis plusieurs siècles, les vicissitudes du temps et de l'Histoire (destruction pendant la Révolution, combats et bombardements pendant les deux guerres mondiales, destruction par les nazis, vandalisme contemporain). Cette exposition constitue un témoignage à échelle locale de l'histoire du judaïsme alsacien, particulièrement riche, mis en valeur par le programme du développement du tourisme culturel et des lieux de mémoire.

La présence des juifs d'Alsace est attestée depuis le Moyen-Âge (12^{ème} siècle), leur implantation en tant que communauté remonte à Saverne au milieu du 17^{ème} siècle. Depuis le début du vingtième siècle, l'Alsace a été un refuge pour des Juifs persécutés dans leur pays d'origine. En 1940, l'Alsace est annexée par les nazis, qui organisent l'expulsion des Juifs. L'Alsace devient la première région d'Allemagne, avec la Moselle, à être « Judenrein ». Les stèles du cimetière juif de Saverne attestent du fait que la communauté juive savernoise a bénéficié d'une bonne intégration tout au long de l'histoire, brisée par le drame européen de la Shoah, monstrueux génocide planifié par les nazis et mis en œuvre de façon systématique à partir de la « Solution Finale de la question juive » (Conférence de Wannsee, 1942), qui va faire disparaître plus du quart des Juifs d'Alsace, et au total entre 5 et 6 millions de Juifs en Europe. 32 Juifs de Saverne périrent dans les camps de la mort.

Cette pierre a été érigée pour leur rendre hommage.

De cette exposition résultent des enseignements éthiques qui doivent être promus par une conception éclairée de la citoyenneté. Premièrement, la nécessité de préserver les Droits de l'Homme, ce qui suppose un Etat de Droit et des citoyens cultivés, engagés et responsables. Deuxièmement, le respect des lieux funéraires : un cimetière est un lieu de mémoire qui doit être considéré avec respect et sens du sacré. Troisièmement, le respect de la liberté de conscience, car chaque citoyen a le droit d'adopter les convictions religieuses de son choix dans la mesure où elles sont modérées et respectueuses des lois de la République. Quatrièmement, le respect d'un vivre-ensemble harmonieux entre des citoyens aux traditions et options de vie variées. C'est ainsi qu' Adrien Zeller défendait, en 2004, suite à la profanation du cimetière juif de Saverne, « la tolérance, l'amitié et le respect des personnes, quelle que soit leur appartenance religieuse ».



Pierre commémorative avec les noms des Savernois déportés.

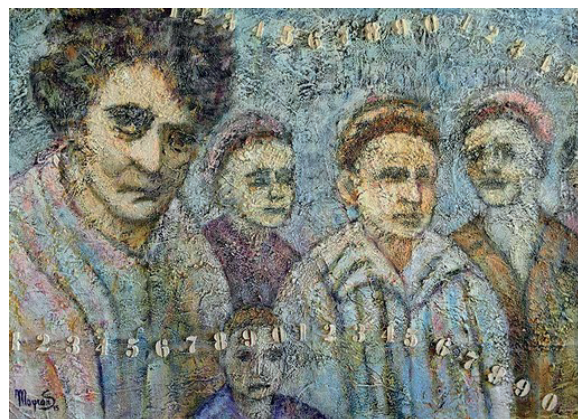
II. « MEMOIRES DE CES VIES », Francine MAYRAN

Egalement proposée à la Ville de Saverne par l'Association Cultures et Religions, cette exposition sur l'œuvre picturale de F. MAYRAN, psychiatre, peintre et céramiste juive de Strasbourg, experte auprès du Conseil de l'Europe, constitue le second moment de ce « parcours citoyen », qui permet au visiteur d'inscrire la première exposition sur l'histoire juive locale, dans une vision historique plus vaste. C'est ainsi que Francine MAYRAN,

tout en évoquant également la Shoah du point de vue savernois et alsacien, élargit son approche au travail de mémoire de la Déportation et de l'Holocauste à échelle européenne, puis ouvre également la réflexion sur d'autres drames génocidaires, celui des Arméniens et celui des Tutsi. Ce mouvement progressif d'élargissement qui tend idéalement à l'universel puisqu'il s'agit de réfléchir du point de vue de l'Humanité, est symboliquement restitué par la montée d'escalier vers la grande galerie du musée du Château des Rohan.

Le titre de cette exposition porte l'attention sur les « mémoires » au pluriel pour désigner d'une part toute la variété des victimes du nazisme (Handicapés, Homosexuels, Témoins de Jéhovah, Résistants politiques, Slaves, Polonais, Tsiganes, Juifs, Asociaux), car Francine MAYRAN veut éviter l'écueil de la concurrence mémorielle, et d'autre part pour évoquer la pluralité des génocides au vingtième siècle, qu'elle envisage de façon non exhaustive en sélectionnant deux cas de figure significatifs, puisque le premier, celui des Arméniens en Turquie, ouvre le siècle, et le second, celui des Tutsi au Rwanda, le clôture. Le génocide (de la racine grecque génos : naissance, genre, et du suffixe -cide, qui vient du latin caedere : tuer) consiste à mettre en pratique l'élimination physique intentionnelle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, de façon systématique et programmée, instaurant des traumatismes individuels et collectifs profonds, dénoncés comme crime contre l'Humanité. Cette exposition alerte sur l'existence et la perpétuation de l'horreur génocidaire, sous des formes à chaque fois singulières, car enracinées dans des particularités historiques et géographiques spécifiques, portant atteinte aux « vies », à l'Humanité.

En peignant des portraits de victimes, de rescapés et de Justes de différents génocides, l'artiste se fait le porte-parole de ces drames historiques qui déciment des populations. En rappelant « ces vies » à notre souvenir, elle leur rend un poignant hommage. Vigile contemporaine, Francine MAYRAN lutte contre l'oubli lié à l'écoulement du temps et à la disparition des derniers rescapés, mais aussi contre la stratégie des exterminateurs qui, pour éradiquer un peuple, effacent jusqu'aux traces de son calvaire. Il s'agit de tuer deux fois : physiquement, mais aussi symboliquement. Après avoir déshumanisé les victimes, les persécuteurs veulent faire disparaître le souvenir même de leur existence. L'amnésie programmée par les bourreaux constitue un anéantissement poussé à son paroxysme. En faisant resurgir du passé des visages et des corps, des silhouettes ou des ombres, des groupes ou des individus, l'artiste redonne « vie » à ces foules d'opprimés, victimes anonymes ou devenues célèbres, vouées à la disparition. Ce faisant, elle déjoue la volonté d'annihilation mise en œuvre par les persécuteurs.



TRISTES APPELS OU UNE LARME POUR TOUS CES DRAMES, POUR LES VIVANTS ET POUR LES MORTS, Huile sur toile. 70x100 cm. 2015

III. « RESPECTS », KAVIIK

Proposée à la Ville de Saverne par Claire Le Van, agrégée et docteur en philosophie, cette troisième exposition sur l'œuvre du peintre, sculpteur et poète Kaviik, termine ce « parcours citoyen » par une célébration joyeuse et engagée des multiples types de « respects » nécessaires pour donner vie aux valeurs de la République. Les bâches sont situées en extérieur afin de montrer que l'histoire actuelle de la République Française se joue non seulement dans des lieux porteurs de mémoires et de culture, mais aussi dans la rue, sur la place publique et dans les différents quartiers de la ville. Tous les citoyens sont concernés, quelle que soit leur situation géographique ou sociale au sein de la cité, pour participer à l'instauration d'un vivre ensemble meilleur, plus tolérant et fraternel, plus courageux et engagé. La citoyenneté du vingt-et-unième siècle est à inventer au quotidien, par des rencontres et des partages, en corrélant un héritage culturel légué par des siècles d'Histoire, comme en attestent les deux expositions précédentes, à des préoccupations contemporaines, telles que la préservation de l'environnement, la gestion équitable des ressources et de l'économie mondiale, l'égalité des sexes et de l'accès à l'emploi, le droit à la différence et à la caricature, le besoin de loisirs sportifs et artistiques, le rejet de la violence, des extrémismes politiques et religieux, de toute forme de discrimination.

Son travail très diversifié se reconnaît à un style caractérisé par l'énergie, la gaieté, l'humour, la jubilation, le dynamisme, la profondeur, la spiritualité, un jeu de couleurs éclatantes. Kaviik promeut une éthique de la joie à travers des réalisations esthétiques. Les murs, en devenant le support de bâches reproduisant des œuvres originales, ne peuvent plus être considérés comme des surfaces inertes, mais deviennent des propositions artistiques, créatives et culturelles. Il offre une illustration colorée, fascinante mais aussi subversive, de ce que signifie le mot « respect » dans la diversité de ses formes.

Kaviik, en associant à ses bâches des citations variées, fait entrer en dialogue peinture et littérature, art graphique et philosophie. « Il y a des textes qui parlent du respect, de la tolérance, de l'intérêt des différences, de l'amour de la nature, de l'importance de la joie profonde, du rôle du féminin, de l'art, etc. Je me suis efforcé de trouver des styles de texte très divers. On peut ainsi passer du trivial au spirituel, de l'humour à la profondeur. On trouve des auteurs de provenances géographiques, d'époques et d'esprits très différents ». Ayant pour objectif d'inciter à la réflexion, à l'approfondissement, l'affichiste donne voix à une pluralité de points de vue, parfois contradictoires, pour accompagner ses œuvres. Il ne s'agit pas de livrer clef en main des solutions à toutes les difficultés que connaît la France d'aujourd'hui, mais de proposer des pistes à explorer, d'esquisser des possibles constructifs et prometteurs, de tracer des lignes d'avenir, ouvertes, libres, respectueuses.

Ces deux affiches, peintes à la gouache et à l'acrylique, constituent un manifeste en faveur des valeurs incarnées par Marianne, figure allégorique de la République française, icône de la liberté et de la démocratie. Sous l'apparence de deux femmes, l'une européenne, l'autre africaine, coiffées toutes deux d'un bonnet phrygien, symbole d'émancipation, Marianne incarne les valeurs de l'adage républicain : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Les visages de ces deux Marianne, multicolores, illustrent l'idée que la France est une terre d'accueil, ouverte à la pluralité des origines et des cultures. La citoyenneté française est riche de pluralisme, ethnique, social et politique. Peintre engagé, Kaviik se révèle, défenseur des droits fondamentaux. Il incite à prendre conscience qu'il revient à chacun, quelles que soient ses convictions ou ses caractéristiques spécifiques, de porter haut les valeurs de la République.

Les œuvres de Kaviik, à travers la diversité de leur style, de leurs couleurs et des thèmes qu'elles abordent, se rejoignent pour affirmer que le respect conditionne la concorde civile et l'épanouissement individuel, ce qui entre en accord avec la double localisation des bâches. Une partie d'entre elles est située au centre ville, sur les façades et grilles du Château des Rohan et sur les murs environnants, une autre partie se trouve dans le quartier des Gravières, sur les murs d'immeubles et les grilles des espaces sportifs. Cette bipartition a pour objectif de signifier qu'une réflexion sur la citoyenneté, menée aux moyens de supports artistiques, est destinée à tous les citoyens sans exception. Le visiteur qui souhaiterait parcourir cette troisième exposition en son entier sera convié à entreprendre une promenade à pied et en esprit, à la fois esthétique et philosophique, à la manière de Diderot, du centre ville vers les Gravières, ou en sens inverse, afin de bénéficier de la richesse de ce « parcours citoyen » à travers les différents quartiers de la ville de Saverne.

Renseignements pratiques :

Musée ouvert en semaine de 14h à 18h

les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture hebdomadaire : le mardi - Fermeture exceptionnelle : les 25 mars et 1^{er} mai

Pour les scolaires : accès gratuit sur réservation au 03 88 71 63 95

Un dossier pédagogique réalisé par Claire Le Van est à la disposition des enseignants sur demande

Tél : 03 88 71 63 95 - Courriel : musee.saverne@wanadoo.fr et accueil-musee-saverne@orange.fr